

Propos financiers



Moins vous avez de dettes, plus vous pouvez investir

La dette est un outil qui vous aide à atteindre vos objectifs financiers. Mais plus vous payez d'intérêt, moins vous pouvez épargner et investir dans votre avenir. Point important à considérer, puisque selon Statistique Canada, les Canadiens doivent 1,68 \$ pour chaque 1 \$ qu'ils gagnent¹. Et la hausse des taux d'intérêt ne fait qu'augmenter le coût de cette dette.

Dans cette optique, voici trois stratégies de réduction de la dette à considérer.

1. DETTE AU PLUS HAUT TAUX D'INTÉRÊT

Il n'est pas inhabituel de devoir rembourser plusieurs dettes en même temps. S'il vous faut effectuer les paiements minimums pour éviter les frais et pénalités de retard, adoptez une approche stratégique en effectuant des paiements supplémentaires à l'égard de la dette au plus haut taux d'intérêt. Régler le solde de 5 000 \$ sur une carte de crédit d'un magasin de détail à 19,99 % pourrait vous permettre d'économiser environ 1 000 \$ par an.

2. TAUX D'INTÉRÊT MOINS ÉLEVÉS

Si vous gérez plusieurs dettes, songez à les consolider. Vous pourriez opter pour une

marge de crédit garantie pour rembourser vos prêts personnels et tous les soldes impayés de vos cartes de crédit. Vous aurez ainsi un seul montant à payer tous les mois à un taux beaucoup plus faible.

3. REMBOURSEMENTS AUTOMATIQUES

Le fait d'automatiser le remboursement de vos dettes permet de les intégrer à votre budget et de faire des progrès continus vers leur remboursement.

PROCHAINE ÉTAPE : Nous pouvons travailler avec vous pour mettre en place un plan de réduction de la dette qui vous permet de vivre aujourd'hui tout en économisant pour demain.

1. Statistique Canada, Le Quotidien, Comptes du bilan national et des flux financiers, deuxième trimestre de 2017.

Équipe Chartier, Grandmaison
BANQUE NATIONALE
FINANCIÈRE
1, Place Ville-Marie
Bureau 1700
Montréal, QC H3B 2C1

Téléphone : (514) 390-7374
(514) 412-3019

Sans frais : 1 866 626 0636

Télécopieur : (514) 879-3873

Courriels :

equipechartiergrandmaison@bnc.ca

L'arrivée du printemps est associée à une foule de rituels, allant du nettoyage de printemps, à la plantation de fleurs, en passant par — tenez-vous bien — la préparation de votre déclaration d'impôt. Il ne s'agit peut-être pas de votre activité favorite, mais la saison des impôts sert à nous rappeler l'importance de tenir compte de l'impact de la fiscalité sur la prise de décision en matière de placement.

Il s'agit là d'un des nombreux avantages liés au fait de travailler avec un professionnel du domaine financier. Nous n'oublions jamais que moins vous payez d'impôt, plus vous aurez d'argent pour mettre en œuvre vos plans d'avenir.

Faire de l'argent, et faire une différence

Lorsqu'il s'agit de placement, la plupart d'entre nous veulent générer des rendements positifs tout en évitant des risques inutiles. Mais il y a un autre objectif qui gagne du terrain – investir pour créer un avenir meilleur.



On entend par Investissement socialement responsable (ISR) le processus de sélection d'un placement et de construction d'un portefeuille, en y intégrant des considérations environnementales, sociales et de gouvernance. Citons les enjeux liés au changement climatique, aux droits de la personne, à la diversité, entre autres.

Il s'agit d'un domaine en plein essor au Canada et plus d'un tiers de tous les actifs sous gestion comprennent une stratégie axée sur l'investissement responsable¹.

La bonne nouvelle est qu'il est possible d'investir de manière responsable et de générer un solide rendement. L'indice Jantzi Social Index (indice dont les titres sont choisis en fonction de leur responsabilité sociale), qui comprend 50 entreprises canadiennes répondant à plusieurs critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance, a devancé l'indice composé S&P/TSX en 2017 et sur les dernières périodes de 5 et 10 ans.

CRITÈRES DE SÉLECTION DES ISR

L'investissement socialement responsable peut comprendre une vaste gamme de facteurs économiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance. Des pratiques négatives et positives peuvent faire partie des critères de sélection d'un ISR. En voici quelques exemples :

- Résultats en matière des droits de la personne.
- Engagement à réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- Niveau d'excellence sur le plan des relations avec les employés et les collectivités.
- Niveau d'engagement envers la diversité en milieu de travail.

- Niveau de transparence de la culture d'entreprise.

De façon générale, les entreprises exclues sont celles du domaine de la fabrication d'armes, de la production d'alcool et de tabac, de la pornographie et du jeu.

Les entreprises qui sont retenues sont celles qui s'engagent dans la défense des intérêts des actionnaires, celles qui épousent le changement positif des entreprises et celles qui favorisent la pérennité.

AVANTAGES POUR LES ENTREPRISES

Le marché exige de plus en plus que les entreprises adoptent des principes socialement responsables. Il s'agit d'une philosophie qui est perçue comme étant profitable à long terme et comme un moyen de minimiser les risques, d'améliorer les rendements au fil du temps et de s'acquitter d'une obligation fiduciaire envers les actionnaires.

En effet, l'approche socialement responsable a permis aux investisseurs canadiens d'atteindre leurs objectifs financiers et de minimiser les risques tout en sachant que leur argent est géré pour répondre aux normes environnementales et d'entreprises.

PROCHAINE ÉTAPE : Nous pouvons passer en revue votre portefeuille et étudier la mesure dans laquelle il répond à vos objectifs en matière de responsabilité sociale ainsi qu'à vos objectifs de placement et de tolérance au risque. Appelez-nous dès aujourd'hui.

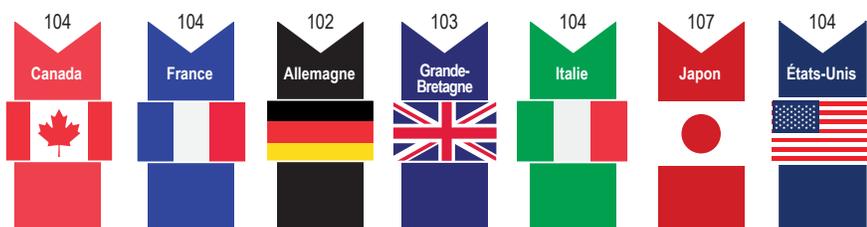
1. L'Association pour l'investissement responsable, Rapport de tendances de l'investissement responsable canadien de 2016.

Vivre jusqu'à 100 ans : peut-on se le permettre ?

Un livre blanc publié récemment par le Forum économique mondial¹ estime que la moitié de la population mondiale née en 1987 vivra jusqu'à l'âge de 97 ans. L'espérance de vie s'élève à 100 ans pour ceux qui sont nés en 1997 et à 103 ans pour les enfants nés en 2007.

Maintenant que se répand l'idée que « 100 est le nouveau 85 », la planification de la retraite importe plus que jamais. En effet, il est devenu indispensable d'avoir un plan de retraite conçu pour fournir le revenu dont vous aurez besoin aussi longtemps que vous en aurez besoin.

L'âge le plus avancé jusqu'auquel on s'attend à ce que vive la moitié des bébés nés en 2007¹



1. Livre blanc du Forum économique mondial intitulé « Nous vivrons 100 ans – Comment pouvons-nous nous le permettre? », 26 mai 2017.

La bulle du Bitcoin ?

Les violentes fluctuations du prix du Bitcoin à la fin 2017 (montée en flèche du prix de la crypto-monnaie à presque 15 000 \$ pour chaque unité de monnaie, suivie d'une baisse de 20 % en une journée) nous rappellent d'autres bulles financières.



Depuis la « crise de la tulipe » au 17^e siècle en Hollande, en passant par la montée du prix de l'argent dans les années 1970, jusqu'à l'éclatement de la bulle technologique et le krach boursier qui s'ensuit au début de ce siècle, il ne manque pas d'histoires capables de faire la une des manchettes et de mettre la main sur l'argent des investisseurs.

Bien qu'il puisse être intéressant de suivre ces histoires, les investisseurs feraient bien de les ignorer lorsqu'il s'agit de leurs portefeuilles de placement. En fin de compte, le moyen le plus efficace de bâtir un patrimoine au fil du temps est également le moyen le moins volatil : un portefeuille diversifié structuré de manière à dégager les rendements dont vous avez besoin avec le moins de risque possible.



Planification de la retraite

Comment les Canadiens tirent-ils leur épingle du jeu ?

Maintenant que les Canadiens vivent plus longtemps, comment répondons-nous aux enjeux liés à l'accroissement des revenus et au taux d'épargne retraite ? Les résultats donnent à réfléchir.

Le recensement canadien de 2016 montre que le revenu médian des ménages a augmenté de 10,8 % entre 2005 et 2015 – passant de 63 457 \$ en 2005 à 70 336 \$ en 2015². À premier abord, cela semble impressionnant, mais cette hausse n'équivaut qu'à une croissance annuelle d'environ 1 % par an.

En outre, un récent sondage³ mené auprès de plus de 22 000 investisseurs provenant de 30 pays a constaté que la plupart d'entre eux n'épargnent pas suffisamment pour la retraite. Soixante pour cent des Canadiens interrogés regrettent de ne pas avoir économisé davantage pour leur retraite et 13 % affirment qu'ils envisagent de ne jamais être complètement à la retraite.

Ces chiffres soulignent bien le besoin d'inclure des placements en actions dans votre portefeuille. Les actions et les fonds d'actions offrent le potentiel de croissance vous permettant d'avoir une longueur d'avance sur l'inflation et d'accumuler le capital dont vous aurez besoin pour financer votre retraite.

PROCHAINE ÉTAPE : Nous nous engageons à vous aider à construire et à gérer un portefeuille diversifié, comprenant des actions, pour vous permettre d'avoir confiance en votre avenir financier.

2. Statistique Canada, *Le Quotidien*, Le revenu des ménages au Canada : faits saillants du Recensement de 2016, publié le 13 septembre 2017.

3. Étude de 2017 menée par Schroders sur les investisseurs mondiaux.

Que faire quand le prix d'un placement est en baisse ?

« La valeur d'un de mes placements est en baisse. Devrais-je vendre ou en acheter plus ? » Comme c'est le cas pour bien des dilemmes financiers, il n'y a pas de bonne ni de mauvaise réponse.

Mais demandez-vous : « Si je disposais aujourd'hui de x dollars, est-ce que j'achèterais ce même placement ? » Votre réponse nous permet d'évaluer la pertinence de ce titre pour votre portefeuille dans son ensemble.

Adoptons une démarche méthodique. Achèteriez-vous ce titre de nouveau ?

Oui. Cela signifie qu'au moins certaines des raisons pour lesquelles vous l'avez acheté restent valables et que, malgré le ralentissement, vous croyez toujours en son potentiel. En fait, la baisse du prix pourrait être une belle occasion d'achat.

Non. Il se pourrait que les perspectives du marché relatives à ce placement ne vous soient plus favorables.

Dans ce cas, nous pouvons établir un plan permettant de réduire au minimum les pertes réelles tout en profitant au maximum des occasions de vendre à perte à des fins fiscales.

Je ne sais pas. Cette réponse est tout aussi valable que « oui » ou « non ». Dans le doute, passons en revue votre portefeuille dans son ensemble pour veiller à ce que tous vos placements continuent de répondre à vos objectifs, à votre horizon temporel et à votre situation.

PROCHAINE ÉTAPE : Tous les placements vont fluctuer, à moins qu'il s'agisse d'espèces ou de quasi-espèces. Si la volatilité d'un secteur ou d'un titre vous préoccupe, n'hésitez pas à nous demander conseil.

Besoin de liquidités ? Voici ce qu'il ne faut *pas* faire

Un récent sondage a révélé que 38 % des détenteurs de REER avaient retiré de l'argent de leur régime en 2016 (contre 34 % en 2015). Et, fait qui ne vaut guère mieux, moins de Canadiens planifiaient d'y contribuer¹. Il s'agit d'une combinaison susceptible de vous empêcher de réaliser vos rêves de retraite – surtout si vous comptez prendre une retraite anticipée.

Il existe des raisons impérieuses de puiser dans votre REER. Toutefois, les retraits d'un REER devraient être envisagés comme une solution de dernier recours. Voici pourquoi.

LES RÉPERCUSSIONS

Supposons que vous êtes soudainement à court d'argent à l'âge de 50 ans et que vous décidez de retirer 25 000 \$ de votre REER. Ce retrait engendrera plusieurs frais :

- **Impôt retenu à la source.** Votre institution financière est tenue de retenir un pourcentage de votre retrait et de le verser au gouvernement fédéral en votre nom. Au Québec, un pourcentage est également retenu pour le gouvernement provincial. Ainsi, un retrait de 25 000 \$ fera l'objet d'une retenue de 7 500 \$ (7 750 \$ au Québec).

- **Impôt sur le revenu.** Votre retrait s'ajoutera à votre revenu imposable pour l'année. Si le montant retenu n'est pas suffisant pour couvrir l'impôt payable sur le revenu, vous devrez payer la différence au moment de produire votre déclaration de revenus.

- **Perte de droits de cotisation.** Contrairement aux fonds empruntés à un REER pour l'achat d'une première maison ou bien pour les études, les retraits ne peuvent pas être versés de nouveau.

- **Perte de revenus potentiels.** En supposant un taux de croissance modeste de 6 % par année, si ce 25 000 \$ restait dans votre REER, il ajouterait presque 60 000 \$ à votre fonds de retraite, à 65 ans.

DES SOLUTIONS DE REMPLACEMENT

Plusieurs investisseurs pourraient peut-être faire appel à d'autres sources d'argent bien moins coûteuses que les REER. Voici quelques possibilités :

- **Optez pour une marge de crédit.**

Malgré les hausses récentes, les taux d'intérêt demeurent faibles par rapport aux normes historiques. Si vous vous servez de votre maison comme garantie pour obtenir une marge de crédit, vous pouvez les faire baisser encore plus. En outre, cette stratégie vous permet également de ne payer des intérêts que sur le montant effectivement retiré.

- **Retirez des fonds de votre Compte d'épargne libre d'impôt (CELI).** Les sommes retirées d'un CELI sont à l'abri de l'impôt. De plus, le montant que vous retirez cette année s'ajoute à votre droit de cotisation l'année suivante.

- **Puisez dans la valeur de rachat de votre police d'assurance-vie permanente.**

Si vous souscrivez à une assurance-vie universelle ou à une police d'assurance-vie entière, vous pourriez éventuellement avoir le droit d'emprunter sur la valeur de rachat de la police. Remarquez, cependant, que le capital-décès sera réduit du montant de l'emprunt.

PROCHAINE ÉTAPE : En fin de compte, vous voulez faire de votre mieux pour réaliser vos objectifs à long terme. Si jamais vous êtes à court d'argent, passons en revue toutes les solutions qui s'offrent à vous.

1. Étude annuelle portant sur les REER menée par Pollara/BMO, 1^{er} février 2017.